

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 073-217303296-20250409-CCAS_2025_02-DE



REPUBLIQUE FRANCAISE

DE LA COMMUNE DE VOGLANS - SAVOIE

DEPARTEMENT
SAVOIE

Séance du 9 avril 2025

N° 2025-02

L'an deux mille vingt-cinq et le neuf du mois d'avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yves MERCIER, Président,

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFÉRENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION	EN EXERCICE	PRÉSENTS
13	13	8

POUR : 9 DONT 1 POUVOIR
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Présents : Yves MERCIER, Jacques CONVERT, Sandrine CAVALLO, Malika BERNOU, Alain GOUJON, Carmela SICOLI, Daniela ELHOMBRE, Karen AUGERT

Absents: Annie DEUX, Andréa POLLIER, Françoise FRANCILLARD, William GOBET, Isabelle TETAZ

DATE DE LA CONVOCAION
02/04/2025

Pouvoir : William GOBET donne pouvoir à Jacques CONVERT

DATE D'AFFICHAGE
02/04/2025

Secrétaire de séance : Sandrine CAVALLO

OBJET
DE LA
DELIBERATION

Monsieur le Président expose que suite à la clôture Compte Financier Unique (CFU), il y a lieu d'affecter les résultats de l'exercice 2024.

AFFECTATION DES
RESULTATS 2024 AU
BUDGET PREVISIONNEL
2025

Il est constaté un excédent de fonctionnement de :

2 664.67 €

qui sera imputé au compte 002, Recettes de Fonctionnement.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

APPROUVE l'affectation du résultat comme prévu ci-dessus.

ACTE RENDU EXÉCUTOIRE
APRÈS
DÉPÔT EN PRÉFECTURE

Fait et délibéré à Voglans, le 09/04/2025

Le

ET PUBLICATION OU
NOTIFICATION

Le

Secrétaire de séance

Yves MERCIER
Président du CCAS

